Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 20 (1875)

Heft: (4): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue

Militaire Suisse

Artikel: La guerre de bourgogne et la bataille de Grandson

Autor: Mandrot

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-347611

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

même catégorie que celles rejetées en Suisse, sont parvenues, derrière les retranchements de Belfort, à tenir tête aux vainqueurs de la Lisaine et à sauver la place confiée à leur garde. Pour nous Suisses, surtout, c'est un enseignement qui ne devrait pas être dédaigné. Nous ignorons si notre armée pourrait avoir, dans des batailles rangées, des chances beaucoup meilleures que l'armée de Bourbaki; ce qui est certain, c'est qu'elle n'a point de Belfort, encore moins de Paris ou de Metz, pas l'ombre d'une place où elle puisse appuyer ses forces en campagne ou seulement mettre ses ressources de guerre à l'abri d'un coup de main.

Le problème de la défense de la Suisse au moyen d'une grande place centrale, couverte de quelques petits ouvrages détachés, problème que nous avons posé et développé il y a dix ans, s'impose donc aujourd'hui à la Suisse d'une manière impérieuse. Espérons qu'on ne tardera pas plus longtemps de mettre activement la main à l'œuvre, puisqu'on paraît être en veine sérieuse de ré-

formes et de progrès.

LA GUERRE DE BOURGOGNE ET LA BATAILLE DE GRANDSON Par M. le colonel fédéral de Mandrot.

Depuis les temps les plus anciens les rapports entre les Suisses et la maison de Bourgogne avaient été excellents. Si d'un côté les denrées suisses, entr'autres les fromages, déjà estimés, et les draps trouvaient leur écoulement en Bourgogne, d'un autre ils avaient besoin des sels que produisait cette contrée; ils en tiraient aussi des vins. De plus, les gentilshommes suisses recevaient un fort bon accueil à la cour des ducs de Bourgogne; ils y remplirent souvent des emplois militaires considérables.

Dans le XV^e siècle, ces rapports étaient si bien établis que l'on vit en 1465 des Suisses combattre à Montlhéri sous les drapeaux bour-

guignons contre le roi Louis XI.

Ce prince si habile n'avait pas oublié la valeur des Suisses à St-Jaques, il cherchait en eux des auxiliaires dans la lutte qu'il avait entreprise contre son cousin de Bourgogne, et réussit, après de nombreux essais infructueux, à les trouver dans certaines villes suisses que des mouvements politiques intérieurs portaient à se jeter dans les aventures. Ces villes parvinrent, par des moyens qui ne furent pas toujours honorables, à entraîner leurs confédérés peu disposés d'abord à les suivre, et qui se défiaient de Louis XI.

La ville de Berne, gouvernée jusqu'au commencement du XVe siècle par les familles des gentilshommes qui avaient aidé à la fonder, avait vu se former peu à peu une nouvelle catégorie de citoyens qui aspiraient, sinon à remplacer les premiers, du moins à partager avec eux le pouvoir. C'étaient ou des hommes libres de la campagne, grands propriétaires, ou des bourgeois de la ville, enrichis par le commerce déjà très lucratif des toiles, ou bien par celui des draps.

L'empereur Sigismond ayant, en 1415, octroyé aux bourgeois de Berne la faculté de posséder des fiefs impériaux de même que les nobles d'origine, la plupart des familles dont nous venons de parler

achetèrent des fiefs ou même des seigneuries.

Ce fut particulièrement le cas pour Rodolphe de Diessbach, membre du conseil de Berne en 1422. Il avait acquis une très grande fortune dans le commerce des toiles, et placé la dite fortune en achetant cinq ou six seigneuries autour de Berne. Il eut un fils nommé Louis, et celui-ci fut père d'un Nicolas, page de Louis XI, plus tard son chambellan. Nicolas de Diessbach revint à Berne de bonne heure, et parvint à l'âge de 34 ans à la dignité d'avoyer. Mais comme il avait à lutter dans cette ville contre les anciennes familles jusqu'alors prépondérantes, telles que les Bubenberg, les Scharnachthal, les Mühleren, que leurs antécédents rapprochaient de la cour de Bourgogne, il se mit à la tête des nouvelles familles qui, par le fait des relations de leur chef, tournèrent leurs regards du côté de la France.

Les anciennes familles avaient bien gouverné la République, le territoire de la ville s'était accru, elle avait prospéré sous tous les rapports : il fallait trouver un moyen d'éclipser leurs services. C'est alors que Diessbach commença ses manœuvres pour rapprocher d'abord Berne, puis les autres confédérés, du roi Louis XI, dont il connaissant à fond les projets. Il fut aidé dans ces négociations par Jost de Silenen, d'une famille du canton d'Uri, prévôt du couvent de Münster, près Lucerne, et plus tard évêque de Grenoble, homme entièrement vendu à Louis XI et d'une grande habileté. La ville de Fribourg, que des embarras pécuniaires avaient forcé de reconnaître la suzeraineté de la maison de Savoie, ne demandait qu'une occasion de se débarrasser de cette sujétion; elle était donc bien disposée à se prêter aux idées de Diessbach.

Le moment que Louis XI choisit pour pousser ses intrigues contre le duc de Bourgogne fut celui où l'accord entre ce dernier et la mai-

son d'Autriche vint à se rompre.

Le duc, décu dans son espoir d'être reconnu par l'empereur Frédéric III comme roi de Bourgogne, déclara garder indéfiniment l'Alsace, que l'archiduc Sigismond lui avait engagée pour 80,000 florins du Rhin. Diessbach et Silenen essayèrent alors d'inquiéter les confédérés au sujet de cette maison de Bourgogne qui commençait à les entourer de deux côtés et qui pouvait menacer leur indépendance. Ils mirent aussi en avant les vexations que Pierre de Hagenbach, gouverneur de l'Alsace pour le duc, faisait subir aux villes libres de cette contrée, et les entraves qu'il mettait au commerce des villes suisses. Berne prête l'oreille à ces insinuations, si bien qu'Adrien de Bubenberg, chef du parti anti-français et qui avait été dans sa jeunesse à la cour de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, dut se retirer dans sa terre de Spiez. Fribourg et Soleure suivirent l'exemple de Berne, mais les cantons orientaux, dont les intérêts n'étaient point lésés, qui n'avaient eu que de bons rapports avec la Bourgogne et qui n'avaient pas encore oublié St-Jaques, refusèrent les propositions des ambassadeurs du roi, qui demandait la conclusion d'une alliance entre la couronne de France, les Suisses et la maison d'Autriche, alliance dirigée contre le duc de Bourgogne, alors Charles le Hardi.

Ce dernier, averti des trames du roi, chargea Jacques de Savoie,

comte de Romont, qui était à son service, de se mettre en rapport avec les Suisses afin de déjouer les machinations de son cousin. Les ambassadeurs du comte étaient chargés de représenter aux cantons que la Bourgogne était leur plus ancienne alliée, que les marchands suisses et leurs produits avaient toujours été bien reçus et bien traités en Bourgogne, et que leurs guerriers avaient trouvé gloire et profit sous les drapeaux de ses ducs. Si l'on avait des plaintes, le duc y remédierait de suite! Si Hagenbach avait fait tort aux confédérés, il serait puni! Cette ambassade réussit partout et fut même bienvenue à Berne.

Mais Louis XI n'était pas homme à renoncer à ses projets, il renvoie Silenen en Suisse et celui-ci, aidé par Diessbach, parvint à faire conclure aux confédérés un pacte d'union héréditaire avec la maison d'Autriche, dans lequel on garantissait à cette dernière la possession de l'Alsace. Le roi se rendait caution à Bâle de la somme de 80,000 florins nécessaire au rachat de cette province, et que les villes de Strasbourg, Bâle et Colmar avaient avancée. Peu à peu toutes les villes libres d'Alsace, les ducs de Wurtemberg et de Lorraine, les margraves de Bade et les comtes de Montbéliard entrèrent dans cette ligue.

Aussitôt le traité publié l'Alsace se souleva, Hagenbach fut saisi, jeté en prison, le duc d'Autriche dénonce au duc Charles le paiement des 80,000 florins. Le duc de Bourgogne assiégeait alors la ville de Neuss sur le Rhin inférieur. Il apprend en même temps le soulèvement de l'Alsace, l'emprisonnement de Hagenbach et la notification du rachat.

Il répondit à l'archiduc qu'il acceptait le rachat, mais que la somme devait suivant leurs conventions, être déposée à Besançon et non à Bâle. Cette réponse parfaitement équitable et modérée dérangeait les plans des agents du roi de France, aussi ne fut-elle point publiée, et l'on répandit au contraire le bruit que le duc avait refusé le rachat. Ragenbach fut jugé, condamné et exécuté le même jour par un tribunal dont il n'était pas ressortissant, et dans lequel siégeaient des juges de Berne, Soleure et Bâle, à l'encontre de tout droit.

En présence de semblables faits, Charles déclare la guerre à l'archiduc, mais désirant encore rester en paix avec les Suisses, il fait demander leur neutralité par la duchesse de Savoie son alliée, bellesœur du comte de Romont et sœur du roi de France.

Louis XI, de son côté, présente à la Diète un traité d'alliance par lequel il s'engage à payer aux cantons suisses 20,000 florins d'or pendant la guerre contre le duc de Bourgogne et 4 florins à chaque soldat. Par un article secret il promettait de répartir 20,000 florins entre ses partisans dans les cantons. L'Autriche offrit aux cantons 8000 florins d'or.

Unterwald et Schwyt z, de même que Raoul de Wuippens, avoyer de Fribourg, s'opposèrent au traité et l'indécision des autres membres de la Diète fit accepter un compromis par lequel on remit l'affaire à la décision du Conseil des Deux-Cents de Berne, conseil souverain de cette république.

Diessbach convoqua ce Conseil pendant les vacances d'octobre, lorsque la plupart de ses membres étaient occupés à faire les récoltes et à soigner leurs terres. Il ne vint au Conseil que 40 membres prévenus à l'avance, qui ratifièrent le traité avec le roi, et la guerre avec le due de Parance par fat déclarée.

le duc de Bourgogne fut déclarée.

Trois jours après le départ du hérault qui portait la déclaration de guerre au duc encore devant Neuss, huit mille Suisses entrent dans le comté de Bourgogne, se réunissent à dix mille Autrichiens et assiègent Héricourt. Or, Neuss est à plus de 400 lieues de Berne et le héraut avait, surtout dans les temps dont nous parlons, au moins

dix jours de marche avant de pouvoir remplir son office.

Le comte de Romont, lié par une combourgeoisie avec Berne, avait mis lors de son départ pour la Bourgogne, son apanage, le pays de Vaud, sous la protection de cette ville. Nommé par le duc commandant des troupes en Bourgogne, il voulut dégager Héricourt, mais fut battu. Cela servit de prétexte pour envahir le sus-dit apanage, bien que Berne fût en pleine paix avec la maison de Savoie, suzeraine de ce pays. Cinq mille Suisses qui avaient pillé et brûlé Pontarlier en firent autant à Grandson, Yverdon, Orbe, Montagny et les Clées, et cela avec un raffinement de cruauté assez rare même dans ce siècle encore barbare. Le sac d'Estavayer, où l'on massacra vieillards, femmes et enfants explique les représailles de Grandson un an plus tard. Nous avons dit que la duchesse de Savoie n'avait rien fait pour s'attirer l'inimitié des Suisses, néanmoins la partie du canton de Vaud qui relevait directement de Savoie fut traitée avec la même rigueur que celle qui formait l'apanage du comte de Romont. Les Suisses furent même jusqu'à Genève, et cette ville sans aucune provocation de sa part dut subir une contribution de 28,000 écus d'or. Sur ces entrefaites l'empereur d'Allemagne et Louis XI conclurent la paix avec le duc Charles, et la duchesse de Savoie fit tous ses efforts pour qu'il en fût de même entre le duc et les Suisses.

Les cantons orientaux y étaient disposés, mais Berne, malgré les efforts de Bubenberg, s'y opposa et ce dernier, banni de la ville, dut

se retirer de nouveau dans son château de Spiez.

Cependant des conférences furent tenues à Neuchâtel, le duc de Bourgogne y consentit à la paix si l'archiduc rendait d'abord l'Alsace; elles n'aboutirent point, et le duc lança sa déclaration de guerre qui exposait les motifs de son entrée en Suisse.

Les Suisses, abandonnant les places de Jougne et d'Orbe qu'ils brûlèrent, concentrèrent les forces qu'ils avaient dans le pays de Vaud à Grandson, à Yverdon, Rue, Romont, puis firent un appel à tous

les confédérés pour résister à l'attaque imminente du duc.

Charles entra en Suisse par Jougne et Orbe, puis se dirigea sur Grandson où s'était retiré la garnison d'Yverdon; il s'empara de la

ville par surprise et mit le siège devant le château.

Le château de Grandson se rendit le 28 février 1476. L'armée du duc commençait à manquer de vivres, de plus il fallait occuper Neuchâtel, afin de dégager le passage important des Verrières que les Suisses tenaient occupé. Il fallait donc marcher en avant, et pour cela deux chemins se présentaient, le premier par Onnens, Corcelles, Concise, le bois de Seyte et Vaumarcus, le second en suivant dès Onnens l'ancienne voie romaine, dite via d'Etra, qui passe au-dessus de Concise par Vernéaz, Frésens, Montalchez, etc. Les deux routes aboutissent toutes deux au plateau de Bevaix, mais comme la première ne présente jusqu'à ce village qu'un long défilé entre le lac, les bois et des escarpements trop rapides pour permettre d'y employer de la ca-

valerie, il fallait simplement s'assurer du défilé de Vaumarcus afin d'empêcher les Suisses de passer par là, et porter le gros de l'armée sur un terrain plus favorable quoique toujours très difficile.

Il ne faut pas oublier que le duc ne savait pas l'arrivée des Suisses à Neuchâtel, et que dans tous les cas il pensait arriver avant eux sur

les bords de l'Areuse.

Le 29 février, dans l'après-midi, le duc se porte de sa personne à Vaumarcus, le seigneur du dit lieu capitule, le duc licencie les 40 hommes de garnison qui s'y trouvaient, lesquels se rendent immédiatement à Boudry, d'où ils font savoir à Neuchâtel ce qui venait de se passer. Le duc fait occuper Vaumarcus par 500 archers de sa garde, sous le commandement de Georges de Rosinboz. Ce dernier occupe le château, et porte un détachement au défilé de Pont-Porret, audessus de Vaumarcus, à 4200 pas environ de Vernéaz sur la via d'Etra, là où cette route contourne le ravin dit alors la Combe-de-Ruaux, et maintenant la Combe du Pont-Porret. Le même jour les chefs suisses tiennent un conseil à Neuchâtel; on y décide de marcher sur Grandson, d'attirer le duc hors de son camp retranché situé derrière l'Arnon, tout en se tenant sur les hauteurs, afin de neutraliser la supériorité du duc en artillerie comme en cavalerie.

Mais pendant la nuit arrive la nouvelle de la reddition de Vaumarcus ensuite de quoi les Suisses quittent Neuchâtel le 4^{er} mars pour aller se loger à Serrières, Auvernier, Corcelles, Cormondrèche et Colombier. Cortaillod, Boudry, Pontareuse, Bevaix étaient déjà occupés par les hommes de Cerlier et de la Bonneville (Neuveville) et tous les hommes disponibles du comté de Neuchâtel et de la seigneurie de Valengin. Pendant la même journée, c'est-à-dire le 4^{er} mars, les Suisses tiennent conseil et décident qu'on feindra d'attaquer le château de Vaumarcus, afin d'attirer le duc hors de son camp pour défendre ce poste, tandis qu'il sera tourné par la via d'Etra. Le duc, de retour dans son camp, se décide à marcher en avant le lendemain 2

mars, et prend ses dispositions pour cela.

Le samedi 2 mars, jour des Brandons, au lever du soleil, les Suisses arrivent dans la plaine entre Bevaix et Boudry; 4484 hommes de Schwytz et de Thun, sous Rodolphe Reding, sont envoyés par la via d'Etra qui s'élève au-dessus de Gorgier, côtove le bois du Devens, et arrive sur Frésens en laissant Montalchez sur la droite lorsqu'on vient de Neuchâtel. Le reste de l'armée suisse marche en deux colonnes, l'une comprenant les contingents de Lucerne, Zurich, Bade, ceux des baillages libres de la Thurgovie, d'Uri, d'Unterwald, de Glaris, du Siebenthal, de Morat, environ 12,000 hommes, sous le commandement de l'avoyer Hassfurter, de Lucerne, et du bourgmestre Gældlin, de Zurich, suit la route le long du lac, pendant que la seconde, comprenant les contingents de Berne, de Fribourg, de la seigneurie de Neuchâtel, de celle du Landeron et les hommes royés de Valengin, suit le plateau au-dessus de Gorgier, de St-Aubin et de Sauges. Elle est forte d'environ 8000 hommes et commandée par Nicolas de Scharnachthal, avoyer de Berne.

Pendant ce temps le duc Charles fait prendre les armes à son armée et ne croyant point rencontrer les Suisses ce jour-là, il la dis-

pose en ordre de marche. En tête, des archers, puis les compagnies d'ordonnance (cavalerie), l'artillerie, les gens de pied, enfin de nouveau des compagnies d'ordonnance, italiennes pour la plupart. Il fait dresser une tente sur une colline située au nord-ouest du village d'Onnens. La via d'Etra passant immédiatement au pied de cette colline, il pouvait, de ce point élevé, compter homme par homme les détachements qui, passant à ses pieds, commençaient à partir de ce point, à gravir le flanc du Mont-Aubert.

L'avant-garde bourguignonne arrive à Vernéaz, et vers le même temps l'avant-garde suisse débouchant de Frésens s'arrête sur le crêt du Tombet qui domine le plateau de Vernéaz de 80 à 400 pieds. Ici il est à propos de rectifier une erreur accréditée par l'autorité si res-

pectable de Mons^r Dubois de Montpereux.

A 500 pas sud de la route d'Etra et à 600 sud-ouest du Pont-Porret se trouve une redoute en terre que la tradition nomme Redoute des Bourguignons. M. Dubois croit que Georges de Rosinboz la fit construire pour aider à la défense du défilé du Pont-Porret. Mais cette opinion n'est pas admissible, parce que l'emplacement de la dite redoute est dominé en plein par le crêt du Tombet, situé à près de 100 pieds plus haut. La via d'Etra domine même la redoute de 70-80 pieds. De plus, si Rosimboz avait voulu fortifier le défilé, une colline située à 450 pas en arrière du Pont-Porret et le dominant, de même que le crêt du Tombet lui présentait un excellent emplacement pour cela. Rien ne fait supposer qu'il eût avec lui du canon, enfin ses 500 hommes lui suffisaient tout juste pour garder le passage de Vaumarcus fermé dans ce temps-là par deux murailles parallèles qui descendaient du château et s'étendaient jusqu'au lac sur une longueur de 400 pas. Du reste tout prouve que le duc ne comptait point s'arrêter à la position derrière la Combe-de-Ruaux, mais qu'il voulait s'avancer jusqu'à l'Areuse. Une redoute ne se construit pas pour un seul jour, et surtout lorsqu'on marche en avant; on peut même affirmer que Rosimboz n'a eu ni les hommes, ni le temps nécessaires pour un semblable travail, car les archers de la garde du duc de Bourgogne, tous gentilshommes, ne maniaient guère la pelle et la pioche, et quant aux habitants des villages environnants, amis des Suisses, ils se seront enfuis et cachés dans les bois avec leurs biens et leurs bestiaux pour éviter le pillage, et n'auront pas fourni des bras pour la construction dont il s'agit.

Reprenons notre récit. L'avant-garde suisse arrivant par la via d'Etra sur le Tombet, aperçoit l'avant-garde bourguignonne qui s'avançait au-dessus de Vernéaz. Se sentant trop faible pour lui résister longuement elle appelle à son secours le corps de Scharnachthal, qui était arrivé le premier devant Vaumarcus. Réunis à cette colonne, et forts d'au moins 9000 hommes, les Suisses attaquent les Bourguignons, les rejettent dans le bois de la Lance, et les poursuivent sans désemparer, passant près de la *Prise à Gaulaz*, jusque sur un plateau situé au-dessus d'un champ, où l'on voit encore 4 pierres dressées, ancien monument celtique, à 800 pas nord-est du village de Corcelles.

Le brouillard avait jusqu'alors couvert la plaine, il se leva, et les Suisses aperçurent l'armée bourguignonne rangée en bataille au pied des hauteurs qu'ils occupaient. Ils s'arrêtent, se forment en carré long, les bannières au centre, entourées des hommes armés de hallebardes et de longues épées à deux mains, les piquiers en avant et

les arquebusiers et gens de traits dans les intervalles.

Le duc Charles voyant son avant-garde repoussée fait arrêter la marche des différents corps, il porte son artillerie à sa droite, sur le plateau qui domine Corcelles, de sorte qu'elle puisse battre le point où la via d'Etra entre dans les bois, l'infanterie est placée en masses profondes derrière l'artillerie, et dans la vallée, la gauche est formée par les gendarmes de Bourgogne, 6000 chevaux, sous les ordres de Louis de Châteauguyon, seigneur de Grandson, avec l'ordre de remonter les pentes du Mont-Aubert jusqu'à la lisière des bois, puis de tomber de là sur le flanc droit des Suisses. Le mouvement en question était complétement caché à ces derniers par un pli de terrain qui part de la vallée et se continue jusqu'à la forêt. On l'aperçoit distinctement depuis la colline sur laquelle se tenait le duc, mais il était caché aux Suisses.

Les Suisses, d'après leur ancien usage, se jettent à genoux pour implorer le secours de Dieu avant le combat. D'après une tradition peu croyable, le duc se figure qu'ils demandent grâce, et se serait écrié: « Par St-Georges! ils demandent merci! Gens de canon, feu sur ces vilains! »

L'artillerie bourguignonne ouvre son feu, mais pointée trop haut, elle ne fait que peu de mal aux Suisses qui, par contre, répondent avec succès avec les couleuvrines légères qu'ils avaient mises en batterie.

Voulant neutraliser l'effet des pièces suisses, le duc se met luimême à la tête de son infanterie qu'il conduit à l'assaut du plateau sus-mentionné. Vers le même temps, Châteauguyon, après avoir repoussé un détachement que les Suisses envoyaient le long du bois pour tourner les Bourguignons, se précipite sur les hauteurs sur la phalange suisse. Mais il ne réussit pas plus à l'entamer que l'infanterie du duc. Les Suisses attaqués ouvraient leurs rangs, les couleuvrines amenées par les Bernois, les arquebusiers et les gens de traits sortaient de la masse, accablaient l'ennemi de projectiles, puis à son approche repassaient par les rangs ouverts, et se réfugiaient dans le carré. L'ennemi ébranlé par ce feu, était reçu à grands coups de pique lancés par le 4° et le 5° rang, car le premier avait un genou en terre, le 2° se baissait sur lui et le 3° un peu moins, ce qui présentait tout à fait la figure d'un hérisson.

Malgré sa fermeté, l'avant-garde suisse aurait été écrasée si l'arrivée du gros ne l'avait tirée d'affaire. Le corps principal des Suisses s'était arrêté à Vaumarcus, ne s'attendant point à une grande affaire, mais voulant reprendre ce château et dégager le passage. Il reçoit l'avis de la position critique de son avant-garde et laissant un détachement pour observer Vaumarcus, il précipite sa marche, suivant la route le long du lac et par le bois de Seyte (ou de la Lance). Il est fort de 44 à 12,000 hommes. En sortant du bois de Seyte, il voit le combat engagé sur la hauteur et pour annoncer le secours, les trompes connues sous le nom de: « Taureau d'Uri » et de « Vache d'Unterwald » se mettent à sonner. Ces sons étranges répétés par l'écho

des bois jettent le trouble dans l'armée de Bourgogne, le duc demande à Brandolf de Stein, fait prisonnier à Grandson: « Qui sont ces genslà? » Et sur sa réponse: « Ce sont les anciens Confédérés des montagnes, » il s'écrie: « Que sera-ce de nous, si ce petit nombre nous

a déjà fatigués! » Il était alors vers midi.

Resserré dans un espace qui ne lui permet pas de profiter de sa supériorité en artillerie et en cavalerie, le duc ordonne un mouvement en arrière. Il voulait probablement former sa ligne en avant d'Onnens, à moins qu'il n'eût peut-être l'idée plus sage de prendre position dans son camp derrière l'Arnon. Malheureusement pour lui, les troupes de seconde ligne qui n'avaient point encore combattu, prennent ce mouvement en arrière pour une fuite, elles s'épouvantent, le désordre se met dans leurs rangs, le cri de: « Sauve qui peut » poussé peut-être par des traîtres se fait entendre, et la déroute commence.

Pendant ce temps le gros de l'armée suisse avait emporté la batterie placée près de Corcelles, il pousse vigoureusement en avant, le désordre s'augmente du côté des Bourguignons. On les rejette en partie sur l'Arnon, en partie dans la petite plaine marécageuse sous Bonvillars et Champagne. L'Arnon dans cette saison (mars) est assez profond et ses bords sont très escarpés, on ne pourrait le passer aisément que sur le pont que l'on nomme à présent de la Poissine. C'est dans la plaine sus-mentionnée que se fit te dernier essai de résistance, et que Louis de Châteauguyon se fit tuer en défendant l'étendard de Bourgogne. Le duc fit tous les efforts possibles pour ramener ses troupes au combat, il paya de sa personne avec le plus grand courage, mais en vain; la terreur s'était emparée de son armée au point qu'elle ne se crut pas en sûreté dans son camp, cette position si forte naturellement, et renforcée par des travaux que le duc y avait fait exécuter lorsqu'il s'y établit pour assièger Grandson.

L'armée bourguignonne traversa le camp entraînant avec elle le duc Charles; une partie de cette armée s'était enfuie le long du Jura par Champagne, Fontaines, Novalles, Vugelles, la Mothe et Baulmes, elle gagna Jougne par le pied du mont Suchet. Le duc s'enfuit par les Tuilières, Montagny, Mathod, Valeyres-sous-Rances, l'Abergement, Lignerolles, etc., et s'arrêta à Noseroy en Franche-Comté à peu de distance de la frontière où il commença à rassembler les débris de son armée. Le chiffre relativement minime de ses pertes s'explique par ce fait que les Suisses dépourvus de cavalerie, la leur n'ayant rejoint que le lendemain, ne purent poursuivre longtemps l'ennemi, fatigués qu'ils étaient du combat, et puis il faut bien le dire, avides de prendre part au magnifique butin que contenait le camp des Bourguignons.

L'emplacement précis de ce camp est impossible à établir vu que le seul point maintenu par la tradition est une colline située sur le plateau qui domine les Tuilières de Grandson. Elle porte le nom de : Sur le duc de Bourgogne, » sur sa pente méridionale sont les : « Pierres du Mauconseil. » (¹).

Quant aux pyramides (2). derrière Corcelles, où l'on trouva il y a

⁽¹⁾ La tradition porte que les juges qui condamnèrent la garnison de Grandson à la mort, étaient assis sur ces pierres.

⁽²⁾ Ainsi nommées dans la contrée.

30 ans un boulet de fer, et il y a 2 ans nombre de fers de chevaux, aucun auteur du temps ne porte qu'elles furent élevées par les Suisses victorieux. Ces derniers, du reste, ne s'arrêtèrent point là, mais bien à Grandson même. Cette tradition ne s'est formée que beaucoup plus tard. Les anciens Suisses élevaient des chapelles sur les champs de bataille où ils avaient remporté la victoire.

Une tradition tout aussi erronée attribue aux Bourguignons la construction d'une redoute sur la rive droite de la Diaz à 300 pas sud-est de la Chartreuse de la Lance, mais cela ne supporte pas la critique. D'abord, le duc Charles voulait comme l'indiquent toutes les sources connues, se porter en avant et non point attendre les Suisses derrière le défilé de la Lance, c'est pour cela qu'il fit occuper Vaumarcus. Il était donc parfaitement inutile de faire construire un ouvrage à une 4/2 lieue en arrière de ce point. Enfin la dite redoute, comme celle au-dessus de Vaumarcus, ne défendait rien, car elle était fort au-dessous de la route qui s'écartait peu du tracé actuel, et qui prenant par le bois de Seyte, débouchait dans la plaine de Concise à 400 pas à peu près de la soi-disant redoute. Une autre remarque c'est que, de même que pour la redoute de Vaumarcus, le parapet de ces ouvrages est tourné contre le camp bourguignon et ouvert du côté des Suisses.

Plusieurs historiens attribuent au duc le massacre de la garnison de Grandson. Cette troupe qui s'était rendue à discrétion se composait, du moins en partie, de ces contingents qui avaient impitoyablement ravagé le pays de Vaud et refusé quartier aux garnisons d'Estavayer, d'Orbe et des Clées. D'après les idées du temps, le duc fit acte de justice en usant de représailles.

Mais il n'est point prouvé que le duc fût devant Grandson quand la garnison fut pendue et noyée, il est même fort probable que le fait

fut accompli quand il était devant Vaumarcus.

Il y avait dans l'armée de Bourgogne environ 6000 hommes de milices vaudoises, il n'y aurait rien de surprenant, vu les mœurs du temps et le fait de cruautés exercées par les Suisses, que ces Vaudois aient exigé les représailles exercées sur la garnison de Grandson. Nos mœurs et nos idées actuelles réprouvent de semblables vengeances; en 1476 on les trouvait toutes naturelles.

Quant aux suites de la bataille de Grandson, elles ont été traitées par des auteurs plus autorisés que nous et sont si connues que nous

pouvons arrêter ici notre relation.

Les Vaudois ont donc été vaincus à Grandson, mais dans cette occasion la divine Providence a fait sortir du mal le bien. Si la maison de Bourgogne avait maintenu sa prépondérance en Europe, nous ne serions pas Suisses à présent; les rapports si fréquents déjà avec la Bourgogne se seraient augmentés, et pour mettre la main sur le pays de Vaud, ou du moins sur une partie notable de son territoire, les puissants ducs ses voisins n'avaient qu'à étendre leur suzeraineté, déjà bien établie sur Orbe et Echallens. Les souvenirs de la reine Berthe étaient encore bien vifs dans le peuple qui aurait facilement acclamé la résurrection du royaume de Bourgogne.

